

VRAI OU FAUX

Les produits d'entretien ménagers mettent en péril le fonctionnement des fosses septiques.

FAUX Les produits désinfectants, les détergents ou les détartrants (en utilisation raisonnable) ne détruisent qu'une faible partie des bactéries contenues dans la fosse septique.

Par contre, il ne faut pas jeter des produits tels que combustibles, hydrocarbures, dissolvants, insecticides, mégots, préservatifs dans la fosse car celles-ci ne traitent que les matières biodégradables.

Il est conseillé d'utiliser de la lessive liquide afin de limiter la formation de blocs provenant de l'agglomération de lessives et de graisses.

Il se dégage des mauvaises odeurs des fosses septiques.

VRAI La fosse septique de part son fonctionnement, génère naturellement des gaz (H₂S, méthane) qui doivent être évacués par une ventilation de la fosse.

Les fosses septiques ne fonctionnent pas pour les résidences secondaires.

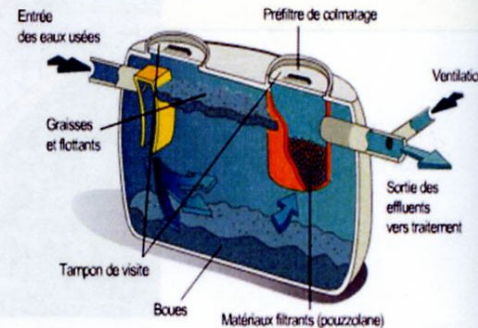
FAUX Même après une longue période sans alimentation, les bactéries se réactivent rapidement; les mauvaises odeurs sont principalement dues à l'évaporation de l'eau des siphons.

Le démarrage de la fosse et son entretien nécessitent l'ajout de produits bactériens.

FAUX Les eaux usées apportent dans la fosse de grandes quantités d'éléments nutritifs et de bactéries (jusqu'à 1 milliard par gramme) qui suffisent amplement à son activité.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Comment bien entretenir son assainissement non collectif ?



Opérations d'entretien

➤ **Bac à graisse** : Enlever les pains de graisse formés en surface, tous les 3 à 6 mois.

➤ **Fosse septique/toutes eaux** : La vidange doit être réalisée tous les 4 ans en moyenne par une entreprise spécialisée.

➤ **Le préfiltre** : à nettoyer une fois par an ; sortir le panier contenant le matériau filtrant et le nettoyer à l'eau claire ou le remplacer si colmatage.

➤ **Le regard de répartition** : à nettoyer une fois par an : enlever les matières en dépôts en fond de regard.

➤ **Le regard de bouclage** : Il permet de vérifier la bonne infiltration des eaux usées à traiter. Ce regard doit être sec. Quelques dépôts peuvent cependant s'y accumuler.

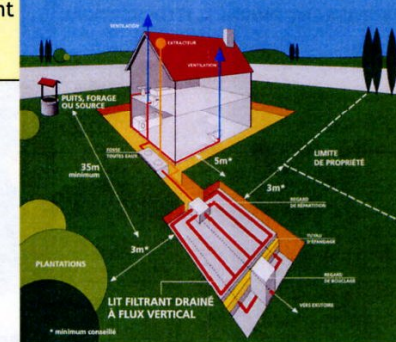
Éléments à surveiller

Le regard de collecte : il se situe en fin de traitement (filière drainée uniquement) avec un rejet des eaux traitées vers un exutoire (fossé, buses,...). Vérifier régulièrement le bon écoulement des eaux traitées qui doivent être claires.

Évacuation (filières drainées) : Veiller à ce que la canalisation de rejet ne soit pas obstruée par d'éventuelles feuilles ou branches, et que le niveau d'eau de l'exutoire ne soit pas trop haut.

Pompe : Il est conseillé de vérifier son bon état de fonctionnement (en l'enclenchant manuellement) pour éviter tout débordement. Il faut également s'assurer que le flotteur de la pompe ne soit pas coincé (à nettoyer régulièrement).

LIT FILTRANT DRAINÉ À FLUX VERTICAL



Conseils d'entretien

Il est important pour ne pas nuire au bon fonctionnement de la filière d'assainissement non collectif de respecter les règles suivantes :

➤ Laisser accessible tous les regards de la filière.

➤ Ne pas imperméabiliser la zone d'implantation du traitement mais la laisser en zone enherbée.

➤ Ne pas circuler, stationner ou stocker des charges lourdes sur la filière.

➤ Ne pas planter d'arbres ou d'arbustes à moins de 3 m des ouvrages afin que les racines ne le détériorent pas.

➤ Ne pas installer de puits ou de captages pouvant servir à la consommation d'eau potable à moins de 35 m de la filière d'assainissement.